



TIC'



Tréverien Informations Communales

Le mot du Maire

Miaou miaou ! Ouah ouah !

Dans une commune rurale, la surveillance des animaux domestiques n'est pas une préoccupation majeure parce que l'espace est suffisant et les inconvénients négligeables.

Pourtant, depuis quelques mois nous sommes régulièrement interpellés sur la gêne occasionnée par des animaux domestiques, et plus particulièrement dans les lotissements.

Certains chats pénètrent dans les habitations où ils salissent et abiment du linge de maison (rideaux, tapis, fauteuils, etc.). Il leur arrive aussi de déchirer des cartons et des sacs pour y rechercher de la nourriture. Au-delà des problèmes d'hygiène que cela pose, la répétition de ces incidents devient vite irritante surtout quand il n'est pas possible d'identifier le propriétaire de l'animal.

Donc, si vous êtes l'heureux propriétaire d'un chat qui a l'habitude de vagabonder, parlez-en avec vos voisins en les invitant à vous signaler toute intrusion indésirable. Cette simple courtoisie suffit la plupart du temps à éviter les tensions de voisinage.

Il en est de même pour les aboiements intempestifs à une heure avancée de la soirée. La nuit tombée, faites en sorte de rentrer votre chien s'il a tendance à aboyer rageusement sur chaque moustique qui passe.

Nous rappelons enfin que les chiens ne doivent pas être laissés en liberté en dehors de l'enceinte de votre propriété

Merci à toutes et à tous pour ces petites attentions qui contribueront également à la tranquillité des permanences de votre Maire !

PraTIC'

Elu référent : Serge DURAND

Transport gratuit pour la piscine : du 6 juillet au 28 août 2015 (voir affichage centre-bourg et mairie)

Plantations de haies bocagères : inscriptions avant le 31 mai 2015. Renseignements en mairie.

Sondage : Mobilité des jeunes 14 ans – 25 ans (voir site www.bretagneromantique.fr)

Le site communal bientôt en ligne !

Date programmée mi juin

Contact Mairie : Jean-Noël BLOCHER & Serge DURAND

Infos MAIRIE

– 10 rue de la Forge

Ouverture au public : 9h-12h lundi-mardi-
vendredi / 14h-17h mercredi-jeudi

02 99 45 60 02 – mairie-treverien@orange.fr

Madame, Monsieur,



Le Conseil municipal a récemment voté le budget primitif 2015 dans un contexte général qui demeure difficile, particulièrement pour les petites communes. En effet les dotations de l'État sont en baisse et cette tendance se poursuivra au moins jusqu'en 2017. C'est pourquoi nous avons strictement limité les dépenses de fonctionnement afin de ne pas augmenter les taux d'imposition. D'autre part nous avons investi dans du matériel d'entretien des espaces verts pour optimiser davantage l'emploi du temps de notre seul agent technique, afin d'éviter la création d'un emploi supplémentaire.

En quelques années notre commune aura renouvelé ses équipements principaux (salle des fêtes et groupe scolaire) pour près de 2 millions d'euros. Malgré cela nous maîtrisons le budget et veillons au bon usage des deniers publics.

Pour 2015 nous avons établi le programme suivant d'investissements en voirie :

- route de Monchoix (jusqu'à La Mortais)
- route reliant les hameaux Villery et Sur le Bois

Concernant les travaux du groupe scolaire : pour l'instant les délais sont respectés. Les classes maternelles devraient être livrées pour la rentrée de septembre. Le restaurant scolaire et la partie garderie devraient être prêts pour la fin d'année 2015, mais plus probablement en début 2016.

Le chemin reliant l'école au bas du bourg sera fonctionnel dès que la clôture en bordure de ruisseau sera implantée (d'ici la fin du mois).

Les aménagements de sécurité contre les ruissellements orageux ont pris du retard, en raison des élections départementales (gel des politiques publiques). Je viens de relancer les différents services avec l'appui du Président de la Communauté de communes.

Comme je m'y étais engagé lors de la campagne électorale, je vous propose une réunion publique au cours de laquelle vous pourrez échanger avec les élus, sur la gestion des affaires municipales et le déroulement de cette nouvelle mandature. Cette réunion aura lieu à la salle des fêtes communale :

Vendredi 2 octobre 2015 à 20h30

En attendant vous pouvez toujours passer à la mairie le samedi matin à partir de 10h30. J'y assure une permanence avec les élus qui le souhaitent.

René SAUDRAIS

Elue référente : Manula LEMAITRE

Un comité de pilotage a récemment été mis en place pour élaborer un projet éducatif territorial (PEDT).

Une proposition de nouvel emploi du temps (pour la rentrée de septembre) a été transmise à l'Inspection académique dont nous attendons l'avis ou la validation.

Elus référents : Gilbert REGNAULD & Serge DURAND

Comme vous le savez déjà, la station d'épuration ne fonctionne plus correctement. Après avoir cherché un accord amiable pour une remise en état, nous avons dû nous résoudre à engager une démarche judiciaire contre les parties adverses (maîtrise d'œuvre et entrepreneur). Dans un premier temps nous avons adressé une demande en référé provision au Tribunal Administratif. Parallèlement le dossier sera jugé sur le fond, mais cette démarche demande généralement beaucoup plus de temps (souvent plusieurs années).

Dans la mesure où une expertise judiciaire a déterminé les causes et les responsabilités de ce sinistre, il nous est à présent possible de prendre des mesures correctives.

L'actuel système de traitement étant désormais interdit, nous devons choisir une autre filière. D'autre part comme la capacité initialement choisie (300EH) a déjà atteint son niveau de saturation, il faut prévoir une extension du dispositif (700EH).

Compte tenu des besoins actuels et une projection sur 20 à 25 ans, l'étude de récemment présentée en Conseil préconise un filtre planté de roseaux avec possiblement injection de chlorure ferrique.

L'hypothèse d'un raccordement des hameaux (La Roche – Les Vaux – La Chapelle Trévinial) a été écartée en raison de l'importance des surcoûts liés à la station elle-même, aux réseaux et aux pompes de relevage nécessaires.

La première étape consiste à présent à lancer un marché pour une assistance à maîtrise d'œuvre. Dans un deuxième temps la maîtrise d'œuvre rédigera le cahier des charges qu'il faudra faire valider par la Police de l'eau. Ce n'est qu'après cet accord que nous pourrons lancer les consultations pour l'exécution de l'ouvrage.

Nous vous tiendrons au courant au fur et à mesure de l'avancée du dossier.

Elu référent : Gilbert REGNAULD

Les matériels d'entretien des espaces verts récemment acquis par la commune :

- un tracteur-tondeuse 31cv Kubota - largeur de coupe 1.50m - ramassage et mulching (24 400€ HT)
- un broyeur arrière pour microtracteur – largeur de coupe 1.20m (1 800€ HT)
- 1 tonne à eau 1000l avec pompe autonome et système d'arrosage (2 000€ HT)
- 1 remorque benne CU 1.5t avec rehausses (transport de déchets verts et autres) (2 800€ HT)



Pour un montant total de 31 000€ HT

Dimanche 28 juin 2015

Kermesse de l'école : Jeux – Spectacles – Restauration

Lieu : Terrain de sport

Contact : Sylvie Cohergne

Samedi 25 juillet 2015 en soirée

Fête de l'été à Trévérien : Restauration – Jeux - Feu d'artifice – Bal populaire

Braderie le dimanche matin

Lieu : Terrain de sport et étangs

Organisé par le Comité des Fêtes

Vendredi 4 septembre 2015 à partir de 18h

Forum des associations : Informations – Echanges – Inscriptions

Lieu : Salle des Fêtes – 19 rue de la Forge

Organisation et contact : Manuela LEMAITRE – Adjointe au Maire

Vendredi 2 octobre 2015 à partir de 20h30

Rencontre avec les élus municipaux

Rapport de mandat – Présentations thématiques – Questions/réponses

Lieu : Salle des Fêtes – 19 rue de la Forge